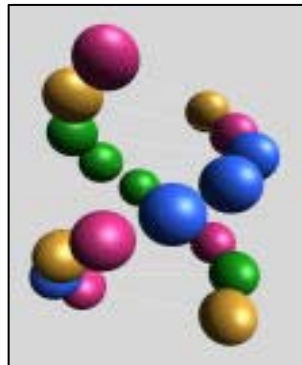


La recherche en Région : témoignage d'une CGTiste au CESR de Bourgogne *Claire Mousset-Déclas* *CGT-INRA*





1. A quoi ça sert un CESR ?

Le Conseil Economique et Social Régional de Bourgogne

- « Le Conseil économique et social est, auprès du Conseil régional et de son Président, l'Assemblée consultative régionale. Lieu de concertation et de réflexion, le C.E.S.R. concourt par ses avis à l'administration de la Région. »
- C'est une autre assemblée de la Région et c'est un organe consultatif.

Composition

- Le Conseil économique et social régional de Bourgogne est composé de 74 membres désignés pour 6 ans, socioprofessionnels et acteurs de la vie économique sociale et associative. Il est réparti en quatre collèges :
- 1er collège : 25 représentants du monde des entreprises, de l'agriculture, de l'industrie, de l'artisanat, du commerce, des professions libérales...
- 2ème collège : 25 représentants des organisations syndicales de salariés **dont 8 membres de la CGT.**
- 3ème collège : 21 représentants de la vie collective et du monde associatif.
- 4ème collège : 3 personnalités qualifiées désignées par le Préfet de Région.

Missions

- Préalablement à leur examen par le Conseil régional, le Conseil économique et social régional est obligatoirement saisi pour avis des documents relatifs au projet de budget, au projet de **Contrat de plan de la région**, ainsi qu'à tout document de **planification et aux schémas directeurs** qui intéressent les régions.
- Le C.E.S.R. peut également être saisi, par le Président du Conseil régional, de demandes d'avis et d'études sur **tout projet à caractère économique, social ou culturel**.
- Il peut, en outre, émettre des avis sur **toute question entrant dans les compétences de la région**. On parle alors d'auto-saisine.

Cinq commissions principales

- "Aménagement des territoires, agriculture"
- "Développement économique, emploi, innovation"
- "Infrastructures de transport, environnement, énergies"
- "Relations européennes et internationales, habitat, culture, sports et loisirs, santé et politiques sociales"
- **"Education, formation, recherche et insertion professionnelle"**
- Section "Culture et technologies d'information et de communication "
- Commission de synthèse.

Le CESR est animé par un « bureau » de 20 personnes et un président démocratiquement élu, aidé par un cabinet de 12 personnes (chargés d'étude et secrétaires).

C'est la **représentation de la « société civile »** qui émet des avis pour éclairer et contribuer à l'élaboration des politiques régionales.

=> **Lieu de dialogue et de débat.**

Exemples : autosaisines sur la recherche publique en Bourgogne, la culture scientifique et technique, les sites territoriaux de l'Université de Bourgogne.



2. Les structures bourguignonnes de recherche





L'université de Bourgogne : 25 000 étudiants et 920 enseignants-chercheurs



• L'École Nationale d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon : 2 300 étudiants et 61 enseignants-chercheurs



• L'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers



• Les EPST : CNRS (93 chercheurs), INRA (94 chercheurs), INSERM (9 chercheurs) ; généralement en UMR avec l'université et/ou l'Enesad.



• Le Commissariat à l'Energie Atomique



Poids de la recherche et du développement en Bourgogne

- Budget : 90 millions d'euros soit 0,8 % du budget national

- Effectif : 1 500 chercheurs et ingénieurs soit 1,8 % des effectifs nationaux

=> Nettement moins que le poids de la Bourgogne dans le PIB (17^{ème} région française pour la recherche)

Le transfert de technologie

Interface recherche / entreprises au travers de :

- Bourgogne technologies
- Bourgogne réseaux
- Oséo-Anvar
- Incubateur régional de Bourgogne
- CRECEP (Coordination des REcherches sur Chardonnay et Pinot)
- Structure de transfert de l'université
- Synerginnov
- des CRITT
- etc.

Les pôles de compétitivités bourguignons

2 pôles labellisés sur 4 :

Pôle nucléaire Bourgogne (projet à vocation nationale et régionale) EDF, Areva, CEA, Valinox Nucléaire, Sfarsteel... ; Université de Bourgogne, Ensam de Cluny, IUT du Creusot, IUT de Châlon-sur-Saône...

Vitagora Goût Nutrition Santé (projet à vocation nationale et régionale) Unilever, Bel, Danone, Nestlé, Masterfoods et Glaxosmithkline... ; Université de Bourgogne, INRA, CNRS, INSERM, Centre Européen des Sciences du Goût, l'ENESAD...



=> **Analyses opposées de la CGT : soutien au pôle nucléaire et opposition à Vitagora**

JUIN 2005 – Matrice plates-formes de compétences / Projets filières

	Blé / Pain Pâtisserie	Vigne & Vin	Condiments	Compléments alimentaires	Eau de Ville	Fromages AOC	Art Culinaire
Goût Sensorialité Préférences	*	*	*	*	*	*	*
Agronomie Sols Plantes	*	*	*	*	*	*	*
Molécules Nutriment Santé	*	*	*	*	*	*	*
Développement Process Industrialisation	*	*	*	*	*	*	*
Emballage Sécurité Praticité	*	*	*	*	*	*	*
Formation Alimentation Nutrition	*	*	*	*	*	*	*
Consommateur Marché et Territoire	*	*	*	*	*	*	*
Création et coaching d'entreprises nouvelles	*	*	*	*	*	*	*



Dijon Céréales
Eurogerm
Panidor
Pati Prestige
Mulot Petitjean

BIVB –
CVCO
UDO
Négoce

- Asso.
Moutarde
Bourgogne
- Amora Maille
- STL

MERCK
URGO
Fournier
Pharma

SUEZ

Chaource - Époisses
Langres
Mâconnais Charolais
Comté - Bleu de Gex
Morbier - Mont d'Or

SEB

Objectifs de création de valeur

	CA 2004 Millions € HT	Investissements 2004 / 2009 Millions € HT	% R & D consacré au projet	Objectifs de CA 2009 Millions € HT	Création de CA supplémentaire Millions € HT	Créations d'emplois
Vin	1 243	74	1,2 %	1 559	+ 210	250 (1)
Blé / Panification	170	9	2,7 %	231	+ 61	200
Condiment / oignon	16	3 (3)	7,6 %	34	+ 18	70
Pâtisserie	7	4	n.c.	22	+ 15	55
Compléments alimentaires	89	18	20,2 %	119	+ 30	75 (2)
Autres : test de diagnostic	2,9	2,2	n.r.	44,2	+ 41,3	47
TOTAL	1 527,9	110,2	-	2 009,2	+ 371,3	697

(1) Estimation – (2) Hypothèse moyenne

(3) n'inclut pas l'investissement d'Unilever dans son Centre de Recherches Européen (8 M €)

Pilotage et Gouvernance

VITAGORA, le pôle proprement dit :



- **Mission :** " développer la lisibilité, la notoriété et le caractère opérationnel de l'ensemble plate-forme de compétence et les connections avec les entreprises, dans des projets – filières "
- **Forme juridique :** Association 1901
- **Répartition des pouvoirs :** CA pour moitié Industriels, pour moitié Institutionnels
- **Président :** issu de l'Industrie, voix prépondérante
- **Budget :** 350 000 €, 20 % par les entreprises, 80 % par l'État et les Collectivités locales

La politique régionale de recherche et technologie

- Pour définir sa politique, le Conseil Régional s'appuie sur :
- les acteurs de recherche et de transfert
 - le Comité consultatif régional de la recherche et du développement technologique (CCRRTD).

Budget (2003) : 8 millions d'euros + 32,5 M€ du CPER 2000-2006 pour :

- Conforter les compétences des laboratoires
- Structurer les pôles d'excellence
- Amplifier le transfert de technologie
- Financer les formations par la recherche

Les évolutions en cours (1/2)

- Tendance au regroupement des structures de recherche : UMR -> GIS, GIP, EPCS, sans tenir compte des missions et des statuts
- Entrée massive du monde socio-économique et des collectivités territoriales dans ces structures
- Apparition d'une gouvernance opaque et antidémocratique, sans élu du personnel
- Politique axée sur les pôles de compétitivité, sans demande de résultats ni de contrôle
- Raisonnement à court terme et essentiellement sur l'innovation et le transfert

Les évolutions en cours (2/2)

- La recherche est vue comme un outil à produire de la valeur ajoutée et du PIB
 - Régionalisation de la recherche considérée comme le seul moyen (la dimension nationale des EPST est vécue comme un frein et un handicap)
 - Soutien sans faille de l'université à cette politique (et de la majorité des politiques et des syndicats)
 - L'Université doit répondre aux mêmes critères de compétitivité, rentabilité, professionnalisation, etc.
- >>> Méconnaissance profonde du monde de la recherche : comment il fonctionne, comment on produit des connaissances et des innovations, etc.

3. Actions de la CGT au sein du CESR de Bourgogne en faveur du service publique de la recherche

Différentes formes d'action de la CGT au CESR

- Proposer des sujets auto-saisines : sur la recherche publique, la culture scientifique et technique, les pôles de compétitivité, les structures de transferts d'innovation, etc.
- Faire auditionner des collègues qui vont «aller dans notre sens».
- Travailler collectivement et construire nos interventions solidement en s'appuyant sur les compétences CGT.
- Intervenir en séance plénière sur tous les sujets.
- Prendre des responsabilités : présidence de commission, membre du bureau, rapporteur, etc.
- Faire adopter des propositions sur lesquelles on peut s'appuyer pour la suite (par ex vis-à-vis du Conseil Régional).
- Etre constructif mais faire clairement entendre les propositions de la CGT.

De nombreuses difficultés

- Travail du groupe CGT pas toujours facile : transmission des informations, coordination, préparation, divergences, etc.
 - Adversité des membres des autres collèges, des représentants de l'Université, de l'association des Grandes Ecoles ; absence des autres syndicats (ex FSU/SNESup)
 - Présence aux réunions très prenante
 - Manque de compétence sur des sujets très variés
 - Absence de structure collective aux groupes CGT dans les CESR et avec le CES national
- => Grande solitude du défenseur de la recherche publique au CESR...

Conclusion : on peut faire mieux !

- Se faire respecter
- Faire reconnaître son travail et ses propositions
- Ne pas hésiter à travailler directement avec le Conseil Régional
- Travailler avec les autres syndicats de la recherche.
Exemple : intersyndicale Recherche-Dijon
- Se former
- Mieux s'organiser pour être plus efficace (régionalement et nationalement).